

Réf: Dossier N° 107686

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NESMON HERVE CONSULTING » en abrégé «
NHC »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO QUARTIER
COLATIER , LOT 3060 , ILOT 308 , SECTION AB , PARCELLE
50 , 20 BP 820 ABJ 20., Lot 3060, Ilot 308

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 12/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NESMON HERVE CONSULTING » en
abrégé « NHC »

Objet : ETUDES
;
FORMATION ET COACHING ;

CONSULTANCE ;

BTP ;

FOUNITURES , SERVICES
;
GENIE CIVIL - GENIE RURAL ;

ELECTRICITE ;

HYDRAULIQUE ;

ET GENERALEMENT , TOUTE OPERATIONS
FINANCIERES , COMMERCIALES , INDUSTRIELLES , MOBILIERES
ET IMMOBILIERE , SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU
INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER
L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO QUARTIER COLATIER , LOT 3060 , ILOT 308 , SECTION AB , PARCELLE 50 , 20 BP 820 ABJ 20., Lot 3060, Ilot 308

Dirigeant(s) : M ZAGBA NESMOND HERVE ROMUALD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04240 du 17/05/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21042/GTCA/RC/2022 du 17/05/2022

